

# Centre de Formation des Métiers de l'Artisanat

**N° AGREMENT 91660143766** 



# GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE RACCORDE AU RESEAU – QUALIPV ELEC

#### **PUBLIC VISE**

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnels de chantiers.

#### **NATURE DE L'ACTION**

Action d'adaptation et de développement des compétences.

#### **PRE-REQUIS CONSEILLES**

Connaissance générale en technique du bâtiment et maîtrise des bases technologiques et pratiques des installations électriques des bâtiments tertiaires ou d'habitations. Etre à jour de ses habilitations électrique B1V-BR

#### **OBJECTIFS**

A l'issue de la formation le stagiaire connaitra les enjeux économiques, les applications, les procédés et principes de pose.

#### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

Vidéo-projection, supports papier, classeur couleur, documents techniques, matériel didactique, plateau technique.

## **MATERIEL NECESSAIRE**

Chaque stagiaire doit apporter ses EPI: tenue de travail avec manches et jambes longues - chaussures de sécurité. Vêtement de travail couvrant bras et jambes, chaussures de sécurités, gants (Obligatoire pendant les TP sur plateforme pédagogique). Matériel de prise de notes et calculatrice.

# **FORMATEUR**

Formateur Agréé

## **SUIVI & EVALUATION**

Attestation de présence

Ocm évaluation fin de formation

# **DATE/DUREE/HORAIRES**

#### 17,18,19 septembre 2024

3 jours - 21 heures

8H30 - 12H - 13H30 - 17H00

**DOSSIERS** DATE LIMITE RECEPTION

#### **INSCRIPTION**

27 août 2024

#### **DATE CONFIRMATION INSCRIPTION**

J-5

# **LIEU**

Maison de l'Artisan - 35 rue de Cerdagne 66000 PERPIGNAN

## **COUT DE LA FORMATION**

945 €/pers. non assujetti à la TVA

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

#### **PROGRAMME**

## **JOUR 1**

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du PV, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité
- Etre capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système PV raccordé au réseau
- Savoir mettre en valeur les connaissances acquises face à un client

#### **JOUR 2**

- > Savoir choisir une configuration de système PV en fonction de l'usage et du bâti
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation
- Savoir calculer le productible
- Concevoir et dimensionner une installation
- Connaître le module PV
- La protection des personnes
- La protection des biens

#### **JOUR 3**

- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître la procédure d'une installation PV raccordé au réseau
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules PV
- Savoir raccorder les modules PV
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive

#### **EVALUATION THEORIQUE DES ACQUIS**

A l'issue de la formation le stagiaire devra réussir le questionnaire à choix multiple (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

Réussir l'évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plateforme technique. Une attestation de fin de formation est délivrée.

Nos formations sont accessibles à tous. L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparait alors sur lesdites formations. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées. Notre référent Handicap est à votre disposition et procèdera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.